

► **Projet 4 : Programme régional sur la stratégie santé sexuelle**

Description

Notre région est la deuxième la plus touchée de France par les infections sexuellement transmissibles (IST), notamment le VIH. Par ailleurs, le nombre de grossesses chez les mineures, bien que stable, reste plus important qu'en France hexagonale ainsi que le nombre d'interruptions volontaires de grossesse (IVG). La stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 met l'accent sur la santé des jeunes et le renforcement de la formation et la mobilisation des professionnels de santé, notamment de premier recours.

Les priorités retenues sur nos territoires sont les suivantes :

- Favoriser la coordination et la formation des acteurs œuvrant dans le champ de la santé sexuelle
- Renforcer la promotion de la santé sexuelle, en particulier en direction des jeunes dans une approche globale et positive
- Améliorer l'accès aux outils de prévention diversifiée et de dépistage ainsi qu'aux moyens de contraception
- Optimiser les parcours de santé en matière d'IST, notamment pour les populations clés
- Lutter contre les discriminations /stigmatisations envers les personnes vivant avec le VIH et les populations les plus exposées, et contre les violences liées au genre.

Acteurs concernés	Populations cibles
<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs du champ social et médico-social • ARS • Associations représentants des usagers et réseau associatif • CGSS • CAARUD, CSAPA • CeGIDDs • Collectivités territoriales (St Martin – St Barthélémy et autres) • Conseil Départemental (PMI,...) • Conseil Régional • COREVIH • Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et administration pénitentiaire • IREPS • MDPH • OFII • ORSAG • Planning familial • Professionnels de santé libéraux et des établissements de soins • Rectorat • Santé Publique France en région Antilles • Services préfectoraux • URPS 	<ul style="list-style-type: none"> • Population générale • Personnes vivant avec le VIH (PVVIH) • Populations clés (jeunes, femmes, hommes de plus de 50 ans, Hommes ayant des relations Sexuelles avec d'autres Hommes (HSH), personnes sous main de justice, migrants, travailleur (se)s du sexe, personnes en situation d'addiction, personnes en situation de handicap...)

Indicateurs de mise en œuvre

- Actions menées pour renforcer la communication, la formation et la coordination entre les acteurs
- Actions dans le cadre de la promotion de la santé sexuelle
- Actions d'amélioration de l'accès aux outils de prévention, de dépistage et de contraception
- Identification des parcours de santé construits
- Actions de lutte contre les discriminations/stigmatisations
- Suivi des indicateurs épidémiologiques VIH/IST/hépatites